

déi Lénk

Sensibilité politique

Luxembourg, le 8 octobre 2025

Concerne: Demande pour une heure d'actualité au sujet de la COP30 à Belém.

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 84 du Règlement de la Chambre des Députés, notre sensibilité politique souhaite voir inscrite à l'ordre du jour d'une prochaine séance publique une heure d'actualité consacrée à la COP30 à Belém, et plus particulièrement aux positions que le gouvernement entend y défendre.

En effet, les politiques de protection du climat mises en œuvre jusqu'à présent, ainsi que celles annoncées en vue de la COP30 par les pays industrialisés, dont font partie l'Union européenne et le Luxembourg, demeurent largement insuffisantes pour limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C, conformément à l'objectif fixé par l'Accord de Paris.

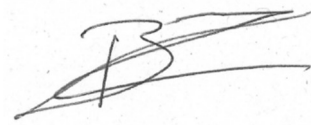
Des efforts supplémentaires substantiels seront dès lors nécessaires, tant pour réduire les émissions de gaz à effet de serre que pour fournir les ressources financières adaptées aux pays en développement, afin de soutenir leurs actions de mitigation et d'adaptation.

Au vu de cette situation, il nous semble nécessaire que la Chambre des Députés puisse débattre de la position que le gouvernement luxembourgeois entend défendre dans le cadre des négociations à la COP30.

Avec nos salutations respectueuses,



David Wagner
Député



Marc Baum
Député